

Règlement Général de

## **La Cérémonie des Pégases 2025**



---

ACADÉMIE  
DES ARTS ET TECHNIQUES  
DU JEU VIDÉO

---

## *Table des matières*

<b>Présentation de la Cérémonie des Pégases</b>	<b>2</b>
<b>Terminologie</b>	<b>2</b>
<i>Calendrier 2025</i>	<b>2</b>
<i>Soumission des jeux vidéo</i>	<b>3</b>
<i>Critères d'éligibilité généraux</i>	<b>3</b>
<i>Procédure à suivre</i>	<b>4</b>
<i>Frais de soumission</i>	<b>4</b>
<b>Liste des catégories</b>	<b>4</b>
<b>Procédure de sélection des jeux</b>	<b>5</b>
<i>Vérification de l'éligibilité des jeux par le Comité de Pilotage</i>	<b>5</b>
<b>Election des nommé(e)s et des lauréat(e)s par les Membres de l'Académie</b>	<b>6</b>
<i>Pondération des votes</i>	<b>6</b>
<b>Communication</b>	<b>7</b>
<b>Logos</b>	<b>7</b>

# Présentation de la Cérémonie des Pégases

Temps fort de la vie de l'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo, cette cérémonie prestigieuse permettra chaque année aux créations et créateurs et créatrices d'être distingué(e)s par leurs pairs et de faire ainsi rayonner la créativité et les talents français au-delà de l'écosystème habituel du secteur.

Le/la lauréat(e) de chaque catégorie se verra remettre un "Pégase", magnifique trophée symbole de renommée et de l'inspiration poétique et de l'innovation, une des créatures les plus célèbres de la mythologie grecque.

## Terminologie

Les différentes dénominations ci-dessous sont à utiliser pour communiquer sur les différents événements et récompenses :

### Français

- Nom complet : Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo
- Nom de la récompense : Pégase
- Déclinaison du prix par catégorie : Pégase - pour le/la meilleur(e) - du meilleur - de l'excellence - etc.
- Nom de la cérémonie de remise des prix : La Cérémonie des Pégases

### Anglais

- Full name: Video Game Arts & Techniques Academy
- Award name: Pégase
- Prize variation per category: Pégase - for the best - for the excellence - etc.
- Name of the prize-giving ceremony: The Pégases ceremony

# Calendrier 2024

Date	
18/11/2024	Ouverture appel à soumission des jeux pour la cérémonie 2025
31/12/2024	Clôture appel à soumission des jeux pour la cérémonie 2025
18/11/2024 au 06/01/2025	Validation de l'éligibilité des jeux soumis par le Comité de Pilotage
09 au 27/01/2024	Premier tour du scrutin pour l'élection des Pégases 2025
31/01 au 21/02/2024	Second tour du scrutin pour l'élection des Pégases 2025
Mars 2025	Cérémonie des Pégases 2025

## Soumission des jeux vidéo

### Critères d'éligibilité généraux

Le II de l'article 220 terdecies du CGI définit comme jeu vidéo tout logiciel de loisir mis à la disposition du public sur un support physique ou en ligne intégrant des éléments de création artistique et technologique, proposant à un ou plusieurs utilisateurs/utilisatrices une série d'interactions s'appuyant sur une trame scénarisée ou des situations simulées et se traduisant sous forme d'images animées, sonorisées ou non.

1. Un jeu peut être soumis sous condition que les critères cumulatifs d'éligibilité suivants soient respectés :
  - Le jeu est éligible si sa date de sortie, en France, est comprise entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024. Les jeux en early access et en soft launch sont acceptés (s'ils sont disponibles en France à ces mêmes dates), mais dans ce cas le jeu ne pourra pas être représenté les années suivantes.  
*En particulier, le comité de pilotage a déterminé que cette règle implique qu'un jeu déjà nommé lors d'une cérémonie des Pégases ne pourra pas être soumis de nouveau les années suivantes, même en cas de portage sur une autre plate-forme. Exception faite pour le prix du meilleur service d'exploitation, seul un jeu ayant déjà gagné dans cette catégorie ne pourra plus y concourir.*
  - Pour les 13 prix récompensant les créations françaises, le jeu doit avoir été développé majoritairement en France : les personnes clés et la majorité des équipes de développement doivent être localisées en France (Producer, Directeur Créatif/Directrice Créative, Directeur/Directrice Artistique, Game Director, etc). Le Comité de Pilotage tranchera au cas par cas pour les jeux développés de façon distribuée sur plusieurs pays.

- Le jeu doit être soumis par un membre de l'équipe de développement ou d'édition du jeu, qui a l'autorisation de soumettre le jeu à la cérémonie des Pégases.
- Le/la soumissionnaire doit s'être acquitté(e) du montant des frais de soumission et s'engager à assister à la cérémonie en cas de nomination.

## Procédure à suivre

Les jeux peuvent être soumis à l'adresse suivante :

<https://soumission-pegases.academiejeuvideo.org/login>, entre le 18/11/2024 et le 31/12/2024.

Les jeux peuvent être soumis dans 3 catégories au maximum (hors catégories Meilleur Jeu Vidéo, Meilleur Jeu Vidéo Indépendant et Meilleur Jeu Vidéo Mobile).

Il est à noter que les jeux pourront être lauréats dans plusieurs catégories, sous réserve de respecter la liste de compatibilité des prix ci-après.

Il est à noter également que tous les jeux soumis dans les catégories "Meilleur jeu vidéo indépendant" ainsi que "Meilleur jeu vidéo mobile" seront automatiquement inscrits dans la catégorie "Meilleur jeu vidéo", de même pour les catégories des jeux étrangers.

Attention concernant le prix du Premier Jeu Vidéo, le jeu soumis doit être le 1er jeu des associé(e)s du studio soumissionnaire.

Les soumissionnaires de jeux Steam auront la possibilité via la plateforme d'ajouter des clés Steam dans un package qui sera remis aux membres de l'Académie afin de leur permettre de voter de façon éclairée. Les soumissionnaires de jeux hors Steam auront la possibilité d'envoyer des promo codes ou démos. Il est également demandé aux soumissionnaires de fournir une vidéo de gameplay.

*L'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo ne peut être tenue pour responsable des erreurs éventuelles enregistrées lors de la soumission des jeux. Elle ne peut être tenue pour responsable de la soumission des jeux dans de mauvaises catégories.*

## Frais de soumission

Afin de valider la soumission de son jeu vidéo, le/la soumissionnaire devra s'acquitter des frais de soumission, d'un montant de 200 euros HT, par jeu soumis, payables en ligne lors de la soumission. Ce tarif comprend trois places offertes pour les soumissionnaires des jeux nommés seulement.

Les adhérent(e)s du SNJV, des associations régionales ainsi que les écoles et établissements de formation membres du Réseau des Formations aux Métiers du Jeu Vidéo disposent d'un tarif préférentiel de 100 euros HT par jeu soumis.

## Liste des catégories

14 prix récompensent les talents et créations français :

- Meilleur jeu vidéo
- Meilleur jeu vidéo indépendant
- Meilleur jeu vidéo mobile
- Meilleur premier jeu vidéo
- Meilleur jeu vidéo étudiant
- Au-delà du Jeu Vidéo
- Excellence visuelle
- Meilleur univers sonore
- Excellence narrative
- Meilleur game design
- Meilleure innovation technologique
- Meilleure accessibilité
- Meilleur service d'exploitation ("Game as a service")
- Prix du public (désigné en dehors de l'Académie)

3 prix récompensent les créations internationales :

- Meilleur jeu vidéo étranger
- Meilleur jeu vidéo indépendant étranger
- Meilleur jeu vidéo mobile étranger

En outre des récompenses sont attribuées à des personnalités chaque année :

- Prix d'Honneur
- Prix de la personnalité de l'année

Pour ce faire, la présidente du comité de pilotage nomme 3 personnalités dans chaque catégorie. Le comité de pilotage désigne à la majorité simple le lauréat dans chaque catégorie. La voix de la présidente du comité de pilotage est prépondérante et permet de départager en cas d'égalité de votes.

*Le Comité de Pilotage se réserve le droit de clore une catégorie pour laquelle un nombre minimum de jeux (3 jeux) n'aurait pas été soumis.*

## Procédure de sélection des jeux

### Vérification de l'éligibilité des jeux par le Comité de Pilotage

La vérification de l'éligibilité des jeux relève de la compétence du Comité de Pilotage, qui s'assure de la conformité des soumissions avec les critères mentionnés à l'article 1. Cette vérification se déroulera du 18 novembre 2024 au 06 janvier 2025.

*Toutes les décisions du Comité de Pilotage relatives à l'éligibilité ou la non-éligibilité des jeux sont sans appel.*

## Election des nommé(e)s et des lauréat(e)s par les Membres de l'Académie

Concernant la compétition sur les 17 premiers prix, la nomination des jeux se fait par un scrutin secret électronique individuel à deux tours :

- Le premier tour, du 09 au 27 janvier, élira les 3 meilleurs jeux par catégorie parmi tous les jeux soumis
- Le second tour, du 31 janvier au 21 février, élira le meilleur jeu parmi les 3 présélectionnés par catégorie.

Chaque membre de l'Académie possède une voix à chaque tour de scrutin, et vote en ligne, dans chaque catégorie pour un jeu.

Le vote se fait de façon anonyme, en ligne sur le site

<https://soumission-pegases.academiejeuvideo.org/login>.

### Pondération des votes

La pondération des votes sera faite selon le tableau suivant

POIDS DE CHAQUE VOTE PAR COLLÈGE	Technologie	Image et Son	Game Design	Management	Edition et Support	Honoraire
<b>Prix décernés à des jeux internationaux</b>						
1.Meilleur jeu vidéo étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2.Meilleur jeu vidéo indépendant étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
3.Meilleur jeu vidéo mobile étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Prix décernés à des jeux développés en France</b>						
1.Meilleur jeu vidéo	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2.Meilleur jeu vidéo indépendant	100%	100%	100%	100%	100%	100%
3.Meilleur jeu vidéo mobile	100%	100%	100%	100%	100%	100%
4.Meilleur premier jeu vidéo	100%	100%	100%	100%	100%	100%
5.Meilleur jeu vidéo étudiant	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6.Meilleur jeu vidéo à message	100%	100%	100%	100%	100%	100%
7.Excellence visuelle	150%	200%	100%	100%	100%	100%
8.Meilleur univers sonore	100%	200%	100%	100%	100%	100%
9.Excellence narrative	100%	150%	200%	100%	100%	100%
10. Meilleur game design	100%	100%	150%	100%	100%	100%

11. Meilleure innovation technologique	200%	150%	150%	100%	100%	100%
12. Meilleur accessibilité	100%	100%	100%	100%	100%	100%
13. Meilleur service d'exploitation	100%	100%	100%	100%	200%	100%
<b>MOYENNE</b>	<b>111%</b>	<b>117%</b>	<b>111%</b>	<b>100%</b>	<b>106%</b>	<b>100%</b>

## Communication

Les soumissionnaires des 3 jeux nommés dans chaque catégorie seront informés de leur statut entre le 28 et le 30 janvier 2025.

La liste des jeux nommés sera également disponible sur le site de l'Académie.

Les lauréat(e)s seront annoncé(e)s lors de la Cérémonie des Pégases.

*L'Académie ne fournira pas de répliques du trophée des Pégases.*

## Logos

Toute demande de logo ou matériel promotionnel concernant l'Académie doit être faite à l'adresse suivante : [contact@academiejeuvideo.org](mailto:contact@academiejeuvideo.org)

Seuls les nommé(e)s et lauréat(e)s des Pégases 2025 ont l'autorisation d'utiliser les logos "Nommé aux Pégases 2025" "Lauréat des Pégases 2025".

Il est formellement interdit d'altérer ou de modifier les logos de l'Académie et des Pégases.

Toute utilisation de logos relatifs à l'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo ou de la Cérémonie des Pégases doit être soumise à approbation par mail à l'Académie ([contact@academiejeuvideo.org](mailto:contact@academiejeuvideo.org)).